

Cahier des Charges et les Conditions Générales pour la Conception d'une œuvre publique inspirée de Max Boullé.

CONDITIONS GÉNÉRALES

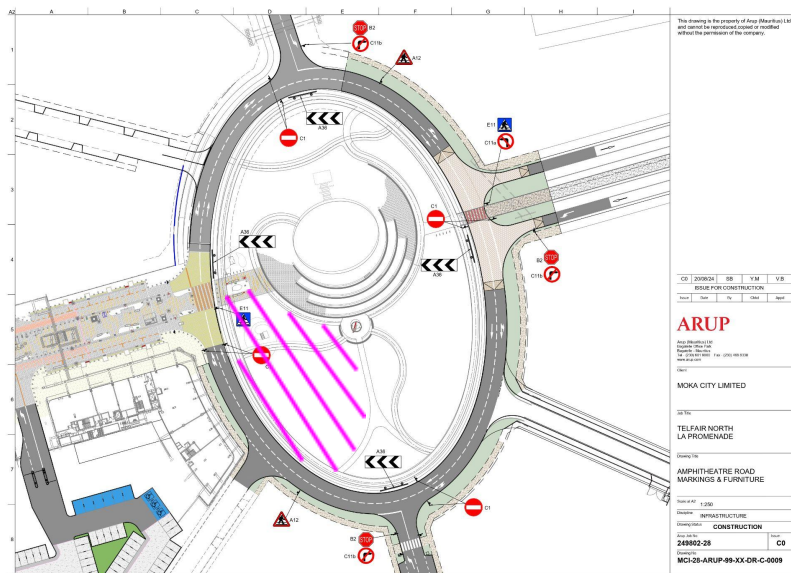
- **Échelle Humaine, interactivité et Convivialité** : Conception favorisant la rencontre et le rassemblement. L'œuvre publique doit pouvoir être traversée et/ou offrir un abri, créant un espace propice à la connexion humaine. Elle doit être suffisamment solide pour assurer la sécurité du public lors des interactions et bien conçue pour résister aux intempéries... Mais elle doit aussi être facile à enlever, sans laisser de trace permanente de son passage, si le propriétaire décide de ne pas la conserver.
 - **Propriété**
L'œuvre est commissionnée par l'association Les Amis de Max Boullé, qui en devient le propriétaire*. L'artiste conservera, pour sa part, la propriété intellectuelle de l'œuvre.
-

CAHIER DES CHARGES

Lieu d'Installation

- **Emplacement** : Les installations devront être situées autour de l'amphithéâtre de Telfair à Moka, en connexion avec le trottoir environnant.
- **Installation Non Invasive** : Les structures doivent s'appuyer sur les éléments présents sur le site sans causer de dommages ou altérer l'espace. Elles devront pouvoir être retirées après trois mois, avec restitution du site dans son état initial.

- **Plan de l'Espace** : Espace dédié à l'installation



ENL GIS Land Management



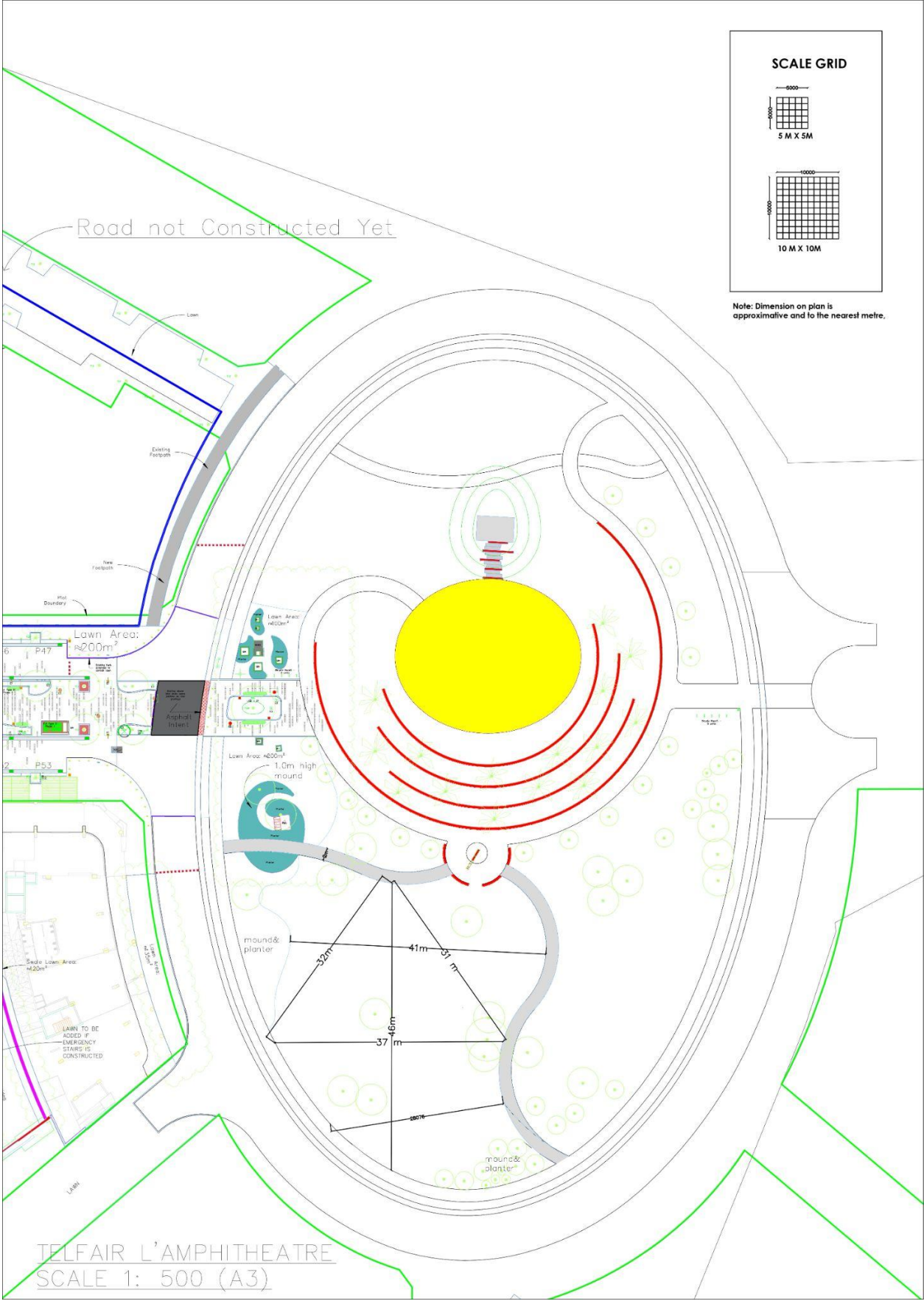
2/12/2025, 10:06:36 AM

1:985

0 0.01 0.02 0.05 mi

0 0.02 0.04 0.07 km

Esri, TomTom, Garmin, Foursquare, METI/NASA, USGS,
Source: Esri, Maxar, Earthstar Geographics, and the GIS
User Community



Contraintes Techniques et Réglementaires

1. Solidité et Stabilité

- La structure doit être résistante aux vents forts, sans nécessiter de fondations permanentes. L'utilisation de contrepoids et d'ancrages non-destructifs est encouragée pour garantir la stabilité.

2. Matériaux

- Utiliser des matériaux sécuritaires, adaptés à une exposition extérieure prolongée (au moins trois mois). Les matériaux ne doivent pas représenter de danger pour le public : éviter les clous ou pointes exposées, les angles tranchants ou les surfaces cassantes.

3. Sécurité

- Conception assurant des assemblages solides, des surfaces non glissantes, et une ergonomie favorisant une interaction sûre pour les visiteurs.

4. Contrôle Ingénierie

- La solidité et la sécurité de la structure devront être validées par un ingénieur faisant partie du concours pour garantir qu'elle est adaptée à un usage public.

5. Démontabilité

- L'installation doit être facilement démontable: en moins de 12 heures. Aucune fondation profonde ne sera permise.
-

Caractéristiques Techniques de l'Installation

- **Emplacement** : Espace public extérieur, amphithéâtre de Telfair à Moka
- **Durée d'exposition** : 3 mois maximum
- **Dimensions** :
 - Taille au sol maximale : 100 m²
 - Taille au sol minimale : 16 m²

- **Emprise sur le terrain** : Installation autorisée uniquement sur la pelouse
 - **Photos et Plan** : Une photo et un plan CAD de l'espace avec les dimensions seront fournis en annexe.
-

Budget

- **Budget Maximum** : Rs 450 000 pour la conception et la réalisation de l'installation. Ce budget doit couvrir :
 - Les matériaux
 - L'éclairage
 - La fabrication
 - L'installation et la désinstallation
 - Le transport
-

Déclaration de prise de connaissance et d'acceptation

Je soussigné(e),-----, déclare avoir pris connaissance de l'intégralité du présent cahier des charges ainsi que des considérations générales, et m'engage à respecter les termes et conditions qui y sont stipulés.

En signant ce document, j'atteste de ma compréhension et de mon acceptation des informations et obligations énoncées.

Fait à [Lieu], le [Date]

Signature du candidat

(Précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé")

